PAYS : France
PAGE(S) : 22
SURFACE : 11 %
PERIODICITE : Quotidien
DIFFUSION : 265777
► 8 juin 2016 - Edition Gironde - Médoc

Cliquez ici pour voir la page source de l'article

La participation à l'Open jeunes était bonne

CASTELNAU-DE-MÉDOC Quelque 75 joueurs se sont affrontés du 21 mai au 4 juin

Le tournoi du 2e Open jeunes de la Médullienne s'est déroulé du 21 mai au 4 juin. Ce sont 75 inscrits de 12 à 18 ans qui ont joué près de 98 matchs au total en 9 catégories. Selon Laurent Vermosen, président du tennis club La Médullienne : " malgré une météo maussade et grâce aux deux courts couverts (entièrement refait en Quick en avril dernier) situés à Castelnau, plus les 6 courts extérieurs (3 à Avensan plus 3 à Castelnau) le tournoi n'a pas rencontré de problèmes majeurs et toutes les rencontres ont eu lieu dans les délais et dans une ambiance sympathique. Le plus difficile ayant été de concilier la disponibilité des joueurs avec celle des parents pour amener leurs enfants et les éclaircies au niveau du ciel. Le tournoi a-t-il profité d'un microclimat ? "

L'open des jeunes s'est terminé samedi. PHOTO ARCH. PHILIPPE SALVAT

Jean-Claude Rigault

Simple dames 12 ans : Romane Pereira. Simple dames 13-14 ans : Alexiane Dantin. Simple dames 15-16 ans : Morgane Gramond. Simple messieurs 12 ans : Melvin Elias. Simple messieurs 13-14 ans : Mathis Sautour. Simple messieurs 15-16 ans : Victor Bayle. Simple Messieurs 17/18 ans : Tom Orsini. ■

Tous droits de reproduction réservés

le journal du Médoc

PAYS : France
PAGE(S) : 4
SURFACE : 56 %
PERIODICITE : Hebdomadaire

RUBRIQUE : L'essentiel de la semaine
DIFFUSION : 3299
JOURNALISTE : Marie-Hélène Boi…

► 10 juin 2016

Cliquez ici pour voir la page source de l'article

VIE MUNICIPALE. TROISIÈME DÉMISSION EN DEUX ANNÉES DE MANDAT DANS LA MAJOITÉ DU MAIRE DE CASTELNA-DE-MÉDOC, ÉIC ARRIGONI. CETTE FOIS, L'ADJOINT DÉMISSIONNAIE, PATRICE SANTERO, POINTE DES DIVERGENCES DANS LA MANIÈRE DE MENER LES PROJETS COMMUNAUX. LE TOUT DANS UN CLIMAT TENDU AVEC L'OPPOSITION.

e maire de Castelnau assure u'il n'est pas déstabilisé

Marie-Hélène BOISSEAU et Dominique BARRET

L e conseil municipal de Castelnau est régulièrement agité par des vents contraires. Quatre démissions* depuis le début du mandat dont trois dans la majorité, une opposition revancharde, l'impression parfois que les acteurs principaux de la vie locale sont toujours en campagne, des rumeurs et des critiques anonymes assez virulentes via les réseaux sociaux, voilà qui complique forcément la tache du maire dans sa gouvernance.

Interrogé au sujet de ces départs - « des personnes de valeur » - et plus particulièrement du dernier en date, Patrice Santero, adjoint délégué aux sports et à la vie associative, Éric Arrigoni explique qu'il n'est pas inquiet quant à une possible déstabilisation de l'équipe, car il y a « une cohérence d'état d'esprit » et qu'il se sent en harmonie avec eux. « Je pense que j'aurai une équipe de plus en plus cohérente pour les années à venir », affirme le maire.

« Il n'y a pas assez d'exigence et de rigueur »

Patrice Santero a donc présenté sa démission d'adjoint. « C'est avec regret que je le fais, mais les actions que j'accomplis aujourd'hui en tant qu'adjoint ne correspondent plus à mon engagement initial, argumente-t-il. Je préfère quitter l'équipe plutôt que d'afficher des désaccords qui mettraient tout le monde en difficulté pour continuer de travailler et d'avancer ». Cette décision, qui planait depuis plusieurs semaines, a été actée suite au conseil des adjoints, en rapport avec la décision d'augmentation des indemnités du maire sur laquelle il était contre. Son courrier à la préfecture a été posté le 3 juin pour une démission effective au 1er juillet, « le temps de boucler cer-tains dossiers et de faire la passation avec mon successeur ». Et Patrice Santero de confirmer : « Il y a trop de distorsions sur le programme de campagne, trop de compromis - souvent financiers - et pas assez d'exigence et de rigueur, on ne se donne pas les moyens d'aller au bout des choses. » Il fait par exemple allusion au projet de city stade (lire pas uivante). Patrice San-tero a de plus récemment été nommé vice-président à la FFKMDA (fédération française de kick-boxing, muay thaï et disciplines associées) et préfère se concentrer là où il sait qu'il sera utile. « Je préfère partir que de ne pas assumer le rôle pour lequel j'ai été élu auprès des Cas-telnaudais, dit-il, que je remercie d'ailleurs pour leur confiance et leur soutien. » « C'est quelqu'un qui voulait que tout aille vite. Il avait une vision sur tout. Parfois on tombait dans l'incohérence par rapport au reste de l'équipe » dit le maire à propos de Patrice Santero, pointant du doigt un « petit problème » d'intégration

Éric Arrigoni entend suivre sa « ligne de conduite ».

PHOTO JDM-MHB « Nous avons une bonne équipe »

dans l'équipe municipale, avec le personnel et les associations… Éric Arrigoni fait remarquer que son ancien adjoint est motivé par les sports de combat, sports « individuels ». Le maire, lui, a tout intérêt à continuer à faire du yoga. Car s'il affiche l'image d'un élu qui ne se laisse pas déstabiliser et se retient de verser dans la rancœur, s'il positive (« Nous avons une bonne équipe »), il sera remis en cause jusqu'à la fin du mandat. Même lorsqu'il n'y avait pas d'opposition municipale à Castelnau, les dissensions sont nées au sein même de la majorité. La situation actuelle est issue de ce schisme.

Éric Arrigoni explique que lui aussi aimerait bien que ça aille plus vite. Mais il ne peut perdre de vue la stabilité financière qu'il espère faire retrouver à la commune : deux ans pour poser et assainir la situation et quatre pour faire aboutir un

0ZU3Z1xKK-FD3RvHnCQ398-X2eLefwvYPfgZhiRjJ2kHe03lCjqt-_w_3ZNCMH8WvYWZl

Tous droits de reproduction réservés

le journal du Médoc

PAYS : France
PAGE(S) : 4
SURFACE : 56 %
PERIODICITE : Hebdomadaire

RUBRIQUE : L'essentiel de la semaine
DIFFUSION : 3299
JOURNALISTE : Marie-Hélène Boi…

► 10 juin 2016

Cliquez ici pour voir la page source de l'article

maximum de projets. « Beaucoup de choses sont déjà engagées pour le social et la jeunesse notamment, comme le Jeudi des Parents, la ré-novation de la bibliothèque ou les jardins familiaux, et bien sûr les améliorations constantes comme le parc d'agrément ou les travaux de voirie. »

« J'ai une ligne de conduite et je la tiendrai »

« J'ai une vision pour Castelnau », explique le maire, évoquant notam-ment une grosse réflexion en cours autour du groupe scolaire, dont le comité de pilotage va prochainement se mettre en place avec le CAUE de Gironde (Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement), des élus et des membres de la communauté scolaire. Au sujet de la Marpa, projet contesté pour son futur emplacement (par les habitants du Déhès) et pour son utilité et son coût (par l'opposition), il espère la voir sortir de terre avant la fin de son mandat. Critiqué régu-lièrement par ses détracteurs pour le manque de démocratie dans la prise des décisions, il réplique que deux membres de l'opposition ont rejoint ses rangs pour travailler de concert avec l'équipe majoritaire dans un bon esprit et avec l'envie de faire avancer les choses. « Je crois que mes méthodes de travail sont plus transparentes que celles de mon prédécesseur. J'ai une ligne de conduite et je tiendrai ce fil conducteur jusqu'au bout. » Quitte à ne pas se remettre vraiment en question pour ne pas s'écarter de son programme.

Patrice Santero a présenté sa démission d'adjoint au maire.
PHOTO JDM-MHB

Lorsqu'on lui parle de l'augmentation de ses indemnités, il s'agace un peu, redit qu'il est toujours dans une enveloppe au-dessous des maxima autorisés et rappelle que pour être présent et disponible pour tous, il a arrêté son activité professionnelle afin de ne se consacrer qu'à la commune : « Je n'avais pas le choix, c'était difficilement conciliable en terme de charge de travail et d'éloignement géographique. J'assume totalement ce choix et si je ne suis pas réélu, je m'attellerai à une autre mission. » Il faudra du temps pour que les tensions s'apaisent à Castelnau et que les projets aboutissent.

« J'essaye de faire les choses les plus justes possibles », ajoute le maire. Quant aux critiques et tentatives de déstabilisation via les réseaux sociaux, qui, quoi qu'on en dise, font partie de la vie publique contemporaine, Éric Arrigoni affirme ceci : « Je ne vais pas me rendre malade à cause de personnes qui déversent leur haine. » n

* Élue sur la liste de l'ancien maire Jean-Claude Durracq, Nhu Minh Nguyen a vite démissionné de son mandat de conseillère municipale dans la foulée de l'élection municipale de 2014. Du côté de la majorité, trois démissions en deux ans : le conseiller municipal Alain Heux (pour raison personnelle) en 2014, le premier adjoint au maire Jean-Marie Brun (pour raison personnelle) en mars 2016 et enfin l'adjoint aux sports Patrice Santero.

■

Tous droits de reproduction réservés

le journal du Médoc

PAYS : France
PAGE(S) : 5
SURFACE : 49 %
PERIODICITE : Hebdomadaire

RUBRIQUE : L'essentiel de la semaine
DIFFUSION : 3299

► 10 juin 2016

Cliquez ici pour voir la page source de l'article

CASTELNAU-DE-MÉDOC. LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1ER JUIN, PLUSIEURS DÉLIBÉRATIONS ONT FAIT L'OBJET DE DÉBATS ENTRE LA MAJORITÉ MUNICIPALE ET UNE OPPOSITION DONT DEUX DES ÉLUS SE SONT DÉTACHÉS POUR TRAVAILLER DE CONCERT AVEC L'ÉQUIPE DU MAIRE.

'opposition reprend du poil de la bête

L'opposition « regroupée » : de droite à gauche, Jean-Marie Lalanne, Jean-Pierre Roy, Jean-Claude Durracq et Marieke Van Vyve Pinaut.
PHOTO JDM-MHB

I l est une constante dans les conseils municipaux de Castelnau : entre 8 et 9 absents ces trois dernières fois, et bien que certains l'étaient pour raison de santé, cela prouve sans doute que l'engagement politique local n'est pas une chose si aisée. Dès le début du conseil, l'opposition a souhaité se regrouper puisque deux de leurs élus - Dominique Barrau et Berna-dette Tauzin - ont marqué depuis quelque temps déjà leur volonté de travailler de concert avec la majorité municipale. Cela dit, les votes des différentes délibérations montreront également, si ce n'est un rapprochement réel, au moins des affinités de Christian Espagnet et Gilles Peintre (qui siégeait pour la première fois depuis sa nomina-tion à la suite de la démission de Jean-Marie Brun) avec l'équipe de Jean-Claude Durracq.

Le city-stade est espéré pour la fin d'année

La délibération concernant la réalisation d'un city-stade est passée au conseil municipal du 7 mars*. Il sera construit à la place de l'ancien terrain de tennis dans le parc d'agrément, près des écoles et des centres de loisirs, afin de permettre une grande accessibilité au public concerné par cette construction. Au plus tard, il devrait être terminé pour Noël. Patrice Santero, qui est alors encore adjoint au maire, reproche le fait que pour éviter d'avoir à dépenser de l'argent, la municipalité a préféré faire quelque chose de moins bien en ce qui concerne le revêtement en choisissant de mettre de béton plutôt qu'une pelouse synthétique et du sable. « La possible inondation de la jalle est une mauvaise excuse, car le risque est faible. Si on veut se donner les moyens d'une belle réalisation durable et fonctionnelle, on ne doit pas « gratter » sur les coûts », estime Patrice Santero. « On a fait une réunion avec le directeur des services techniques pour connaître les avantages et les inconvénients des différents types de surfaces, rétorque le maire Éric Arrigoni. Patrice Santero n'était pas présent à ce moment-là et le sujet du city stade était terminé ; il est arrivé le soir même pour nous donner son désaccord sur le choix de la surface. Il n'était pas du même avis que nous tous. Avec les options proposées, il nous semblait bon de choisir la surface la plus adaptée pour l'endroit choisi, c'est-à-dire entre deux jalles. » Le maire précise que les éducateurs ont également été consultés pour savoir ce qu'ils souhaitaient faire pratiquer comme activités aux enfants sur cette aire de jeux. « C'est surtout le roller qui a été mis en avant », indique Éric Arrigoni. D'où le choix d'un revêtement adapté pour un city stade qui ne servira donc pas uniquement aux jeux de ballons.

* Un projet de 55 444 euros TTC subventionné par le ministère de l'Intérieur (3 000 euros), l'État au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (11 551 euros), le Département (11 319 euros). Fonds propres de la commune : 29 573 euros.

Plusieurs délibérations ont été l'occasion de débats engagés entre le maire et ses adjoints et Messieurs Durracq et Lalanne. Tout d'abord concernant la suppression d'un « poste » de conseiller délégué (du fait de la nomination d'adjoint de Géraldo Alvès), Jean-Claude Dur-racq a tenu à souligner que certains conseillers méritants auraient pu être nommés. Ensuite, avec l'augmentation de 4 % de l'indemnité attribuée au maire, qui reste à 89, 97 % de l'enveloppe légale (4 voix contre et 2 abstentions).

Puis c'est la modification de la délégation de compétences consenties au maire qui a suscité des éclats de voix, l'opposition déplorant que le conseil municipal ne soit plus consulté en cas de variation à hauteur de plus ou moins 5 % du montant des marchés - dans une limite plafonnée à 200 000 €. Enfin, la délibération concernant la mise en place du procès-verbal électronique, qui se généralise sur le territoire,

0k_z9oGzSXB1om3djJNgoDBrqaR8UPls1BB8FDopmCzyfNS9gvmKibeMajrsAz67YjUy

Tous droits de reproduction réservés

le journal du Médoc

PAYS : France
PAGE(S) : 5
SURFACE : 49 %
PERIODICITE : Hebdomadaire

RUBRIQUE : L'essentiel de la semaine
DIFFUSION : 3299

► 10 juin 2016

Cliquez ici pour voir la page source de l'article

mais qui - compte tenu des problèmes de stationnement récurrents à Castelnau-ne tiendra plus compte des situations particulières et exceptionnelles, a suscité des réactions (5 voix contre et 1 abstention) ainsi que la création d'une fourrière en délégation de service public auprès d'un opérateur privé afin de lutter contre les stationnements interdits ou gênants et le nombre croissant d'épaves abandonnées sur le domaine public (4 voix contre et une abstention) que certains ont jugé inutile dans le contexte actuel de la ville. Sans débat mais avec le désaccord que l'on connaît depuis le début du projet, l'opposition ainsi que Messieurs Espagnet et Peintre ont voté contre (ou se sont abstenus) le lancement, cet été, des travaux de réhabilitation du garage municipal en vue d'y accueillir d'ici octobre, le nouveau bureau de poste. À noter que le coût des travaux pour la commune est estimé à 288 438 €, comprenant l'aménagement des archives municipales et que le loyer sera de 11 760 € annuels HT. n

Autres délibérations votées à l'unanimité

La liste préparatoire des jurés a été tirée au sort pour l'année 2017. Les tarifs municipaux (occupation des sols, marché, travaux, manèges, cirques, location des salles…) ont tous été révisés (très faible augmentation). Les subventions aux associations ont été attribuées pour un montant global de 94 815 €. La mairie a adhéré à un groupement de commandes géré par Sainte-Hélène pour les travaux de réparation de voirie, tendant à en réduire les coûts. Le bilan des acquisitions/ cessions foncières pour 2015 a été validé ainsi que l'acquisition d'une parcelle, chemin de Landiran, qui permettra de créer un chemin piéton et cycle pour accéder au bourg. ■

Tous droits de reproduction réservés